

OBJECTIFS STRATÉGIQUES – RECHERCHE

2018 – 2023

SOUS LA DIRECTION DU RECTORAT



édition 2018

mise en page : publications HEP-BEJUNE

Photographies : Patrice Schreyer, www.patriceschreyer.com

P3.5-207 / 14.08.2018

INTRODUCTION	4
MISSIONS ET VISION	6-10
LES MISSIONS DE LA RECHERCHE	6-7
1. Créer et diffuser des savoirs	6
2. Contribuer à la formation initiale et continue et au développement de la pratique professionnelle	7
3. Proposer des prestations de services	7
4. Participer au rayonnement de l'institution	8
LA VISION: UNE RECHERCHE DE QUALITÉ AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	8-9
1. Se donne un champ d'action défini	9
2. Amène de la valeur ajoutée	9
3. Respecte la démarche scientifique	9
4. Est visible et accessible	9
5. Est éthiquement responsable et transparente	10
6. Est autonome et indépendante	10
OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023	11-20
Objectif 1. Consolider l'articulation recherche – formation – pratique	13
Objectif 2. Intensifier la proximité avec les partenaires et favoriser la transposition des résultats à la pratique	14
Objectif 3. Soutenir la valorisation des travaux de recherche	15
Objectif 4. Diversifier les sources de financement	16
Objectif 5. Promouvoir la qualité de la recherche et son évaluation périodique	18
Objectif 6. Encourager le développement de la relève et d'un double profil de compétences: pratique et scientifique	19
Objectif 7. Favoriser une dynamique recherche — développement – innovation	20
OPÉRATIONNALISATION ET ÉVALUATION	22

INTRODUCTION

L'entrée en vigueur de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), au 1er janvier 2015, a modifié le paysage suisse des hautes écoles, en introduisant pour les hautes écoles universitaires (ci-après HEU), les hautes écoles pédagogiques (ci-après HEP) et les hautes écoles spécialisées (ci-après HES) un système de coordination centralisé ainsi que des exigences en matière de qualité. La recherche y apparaît, avec l'enseignement et les prestations de services, comme l'une des trois missions fondamentales confiées aux hautes écoles. En matière de recherche, la chambre des HEP encourage à poursuivre les développements entrepris ces dernières années notamment via une augmentation des ressources allouées à ce secteur¹.

C'est dans ce contexte national, en constante mutation, que la recherche au sein de la HEP-BEJUNE poursuit son essor débuté à la création de l'institution en 2001, puis fortement développé à travers la mise en place d'un Département de la recherche² et d'Unités de recherche³ (ci-après UR). Ces structures ont contribué à asseoir la place de la recherche au sein de l'institution et participé à la création d'une identité scientifique.

Dans le système tertiaire de formation, l'articulation recherche-enseignement est une des caractéristiques des hautes écoles, par opposition aux formations professionnelles supérieures où la place laissée à la recherche est moindre. Cette articulation est garante d'un système de formation dynamique, novateur et performant. A l'interne de la HEP-BEJUNE, le Règlement sur le personnel académique (R.11.28⁴), qui entrera en vigueur le 1er août 2018, vise à resserrer davantage la complémentarité entre recherche et enseignement en reconnaissant, dans le même temps, la transversalité et la nécessité des activités de recherche pour l'institution.

Fruit d'une démarche collaborative, le document *Objectifs stratégiques - Recherche 2018-2023* de la HEP-BEJUNE prend le relais de la *Politique de la recherche - édition 2012* en s'appuyant sur les acquis de ces dernières années. Il définit les orientations prioritaires de l'insti-

¹ Dans l'idéal, l'objectif pour la période 2017 à 2020, est que chaque HEP consacre au moins 16 % de son budget aux activités de recherche, et au moins 20 % pour la période 2021 à 2024, sans pour autant diminuer les ressources pour l'enseignement. Au sein de la HEP-BEJUNE, cette part s'élève en 2017 à 10,7 % du budget global de l'institution.

² Les rapports d'activités du Département de la recherche rendent compte des nombreuses manifestations et productions menées ces dernières années. <http://qmpilot.hep-bejune.ch/qmp2/File/CoreDownload/3174/hepbejune-rapport-activites-recherche-2017.pdf>

³ La HEP-BEJUNE dispose actuellement de quatre UR : Professionnalisation et dynamiques organisationnelles ; Savoirs et didactiques ; Education, société et cultures ; Innovation et technologies de l'éducation.

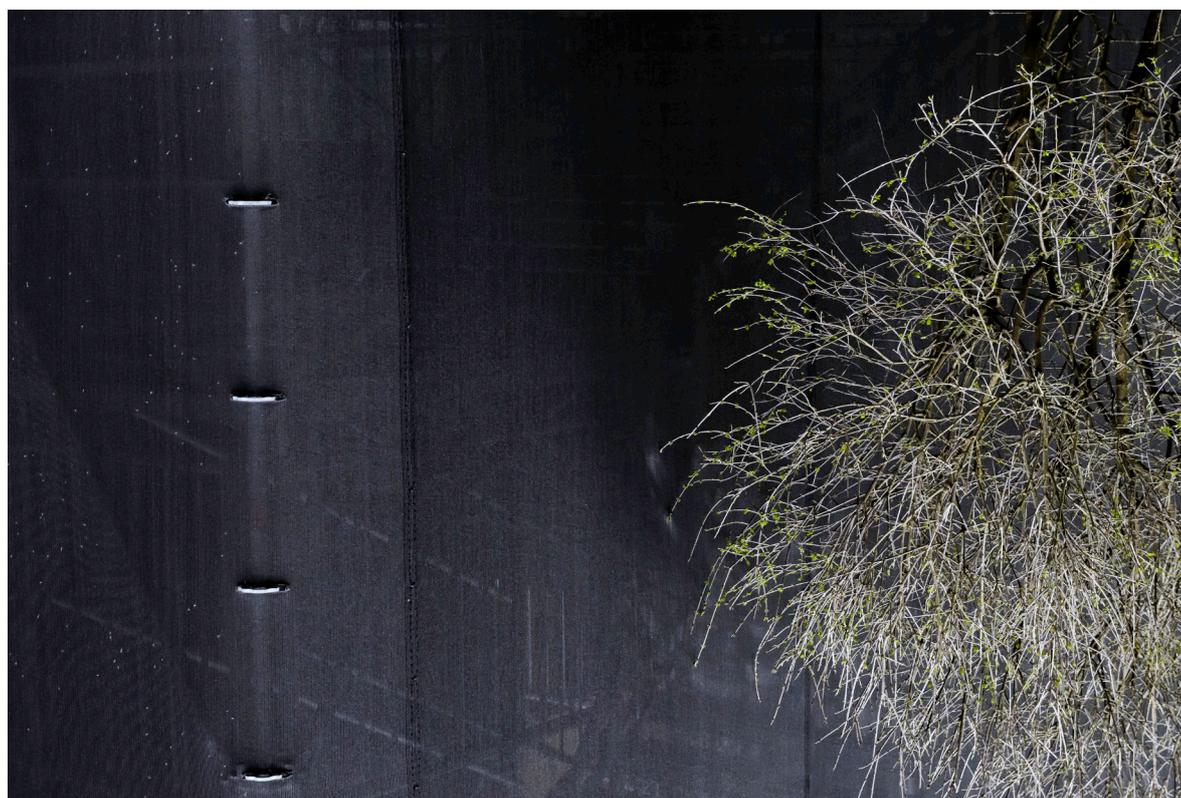
⁴ http://qmpilot.hep-bejune.ch/qmp2/File/CoreDownload/311/R-QM_R-11-28_15.09.2005.pdf

INTRODUCTION

tution en matière de recherche et se divise en sept objectifs stratégiques qui seront opérationnalisés dans un second temps. Il est le résultat d'un travail collaboratif mené au cours de l'année 2017 au sein de la HEP-BEJUNE et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce travail de réflexion et de discussion.

Le Vice-rectorat de la recherche et des ressources documentaires, qui assume la responsabilité du développement de la recherche, a eu pour mission de traduire les différentes discussions en une vision institutionnelle de la recherche. Il a dégagé des orientations principales en tenant à la fois compte de ce qui avait déjà été mis en place, du contexte régional et national. Le document *Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023* ainsi élaboré a pour but de prolonger et renforcer le travail réalisé ces dernières années en assurant les conditions nécessaires à la poursuite du développement des activités de recherche.

Le document *Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023* se divise en deux parties. La première décrit les missions de la recherche et la vision que l'institution en a. Cette partie se veut descriptive et apporte des éléments de réponse à la question suivante: qu'est-ce qu'une recherche de qualité? La seconde partie expose les objectifs stratégiques visés pour les années 2018 à 2023.



MISSIONS ET VISION

La recherche, d'une façon générale, se doit d'être constamment développée et renforcée : c'est au travers de ce processus que la connaissance reste vivante, et que le savoir se développe en tenant compte des changements historico-culturels. Dans une haute école, la recherche ne peut être pensée sans la formation, ces deux facettes étant indissociables l'une de l'autre. La société évolue, les exigences faites au monde de l'enseignement et de la formation changent, et la recherche est là pour documenter, penser et intégrer ces transformations. Les chercheur·e·s ont ainsi pour mission de diffuser et communiquer leurs résultats, que ce soit aux étudiant·e·s, aux professionnel·le·s du domaine, ou encore à la communauté scientifique et à l'ensemble de la société civile. Au sein de la HEP-BEJUNE, la recherche remplit un certain nombre de missions fondamentales qui seront détaillées dans la première partie de ce chapitre. Pour y répondre, elle prend appui sur différents principes garants de sa qualité et décrite dans un second temps.

Les missions de la recherche

Quatre types de missions incombent à la recherche : 1) la création et la diffusion de savoirs, tant scientifiques que liés à la pratique enseignante, 2) la contribution à la formation initiale et continue, et de façon plus générale à la pratique professionnelle, 3) le déploiement d'une offre adaptée en matière de prestations de services, 4) le rayonnement de l'institution.

Les activités de recherche jouent ainsi une place prépondérante aux niveaux institutionnel, régional, national et international en réalisant des missions qui leur sont propres. Celles-ci définissent leur rôle au sein de la HEP-BEJUNE et de son environnement.

1. Créer et diffuser des savoirs

Le but de tout processus de recherche, développement et innovation est de créer un nouveau savoir, théorique et/ou pratique, tout en apportant un éclairage novateur sur la situation étudiée. De par ses caractéristiques intrinsèques, la recherche au sein de la HEP-BEJUNE dispose d'un double ancrage : scientifique et pratique. L'articulation recherche – formation – pratique, dans la constitution de ces connaissances, est primordiale. Celle-ci ne peut exister sans un esprit de collaboration entre les multiples partenaires, y compris les médiathèques et les éditions de la HEP-BEJUNE qui jouent un rôle central dans la diffusion et la mise à disposition du savoir⁵. La promotion de celui-ci, sous

⁵ Rectorat HEP-BEJUNE (2017). *Politique des médiathèques* — Édition 2017. Bienne : HEP-BEJUNE.

MISSIONS ET VISION

la forme de différentes activités de publications (dans des revues scientifiques et professionnelles) et de communications, est une condition essentielle au développement de la science, à sa diffusion, mais aussi à son élaboration à travers l'échange, la remise en question, l'argumentation.

2. Contribuer à la formation initiale et continue et au développement de la pratique professionnelle

La recherche contribue à l'amélioration et à l'actualisation des savoirs transmis en formation initiale et continue. La recherche étant spécifique au milieu des hautes écoles, il est essentiel de familiariser les étudiant·e-s à la manière dont le savoir, en sciences humaines et sociales, s'élabore, afin qu'ils·elles développent une pensée réflexive qui ne reste pas figée et qui puisse, autant que possible, se prémunir de stéréotypes, de préjugés et d'autres façons de penser prêtes à l'emploi. Pour cette raison, il est essentiel de ne pas uniquement transmettre les résultats de la recherche, mais de permettre leur appropriation et surtout une compréhension du processus même de la recherche. Ici, les dispositifs de formation à et par la recherche, en lien avec les différentes activités scientifiques menées au sein de la HEP-BEJUNE, jouent un rôle essentiel. Non seulement pour nourrir la réflexion, mais aussi pour permettre le débat et l'argumentation qui sont des compétences nécessaires à notre société. Les activités de recherche, de développement et d'innovation contribuent donc à l'amélioration des pratiques enseignantes et à l'établissement de liens de collaboration au sein de la communauté éducative.

3. Proposer des prestations de services

Les prestations de services englobent les activités de services à la communauté et à la société civile. En ce qui concerne les activités de recherche, il faut veiller à ce que le savoir (sous ses différentes formes) puisse être partagé avec les personnes intéressées à travers un large éventail de prestations de services. Celles-ci englobent, par exemple, autant des accompagnements de pratiques éducatives que des évaluations de projets pédagogiques, ou encore l'organisation de présentations diverses. La recherche œuvre ainsi à la création d'espaces d'échange et de discussion à l'intention de différents partenaires (société civile, acteurs·trices du terrain, collègues d'autres institutions), en contribuant à la circulation des savoirs et en établissant un dialogue entre la recherche et la société. L'idée étant de rendre le savoir disponible au plus grand nombre en adaptant la forme des prestations de services aux enjeux de la situation.

MISSIONS ET VISION

4. Participer au rayonnement de l'institution

À travers la valorisation de ses résultats scientifiques, la recherche participe au rayonnement de la HEP-BEJUNE, aux niveaux régional, national et international, ainsi que via la mise en place de prestations de service. L'engagement des chercheur·e·s dans les espaces de planification, de production et de diffusion d'activités scientifiques contribue à faire de l'institution un pôle d'expertise reconnu en éducation et en formation.



La vision : une recherche de qualité au service de la communauté éducative

La recherche menée au sein d'une HEP s'adresse à différents publics de la communauté éducative, que nous nommerons parties prenantes. Elles se composent de quatre catégories : les mandataires (notamment les services de l'instruction publique ou toute autre personne confiant un mandat de recherche à la HEP), le personnel scolaire (enseignant·e·s, directeurs·trices d'établissement, etc.), les étudiant·e·s de la HEP, que ce soit en formation initiale ou continue, et la communauté scientifique (aux niveaux national et international). Toutes et tous doivent pouvoir bénéficier des résultats de la recherche menée au sein de notre institution.

La recherche menée au sein des HEP porte sur des thèmes bien spécifiques qui touchent la formation, l'enseignement et, de façon plus large, le monde scolaire et l'éducation, domaines sensibles car ayant des implications directes sur des questions politiques et sociales actuelles. C'est pourquoi il est essentiel que la recherche au sein de la HEP-BEJUNE s'appuie sur des principes et des critères garantissant sa qualité, à savoir : s'inscrire dans un champ d'étude défini, amener une plus-value par rapport à la situation initiale, s'inscrire dans une démarche scientifique, valoriser et diffuser les résultats de la recherche et être éthiquement irréprochable, autonome et indépendante.

MISSIONS ET VISION

1. Se donne un champ d'action défini

La recherche au sein de la HEP-BEJUNE se concentre autour de problématiques qui touchent, de près ou de loin, au monde scolaire, à l'éducation, à l'enseignement, à l'apprentissage, dans une perspective appliquée. Elle va au-delà des questionnements de type didactique et s'ouvre à des objets transversaux. Si, d'un côté, le processus de recherche répond à des questions et des besoins concrets, il doit également être proactif et anticiper des problématiques à venir, ceci afin de laisser émerger l'innovation. Même si le cadre théorique et conceptuel s'inscrit dans le domaine des sciences de l'éducation, il ne s'y limite pas, car la psychologie, la sociologie ou encore l'ethnologie sont autant de disciplines qui apportent des perspectives intéressantes pour interroger les objets d'étude de la HEP-BEJUNE.

2. Amène de la valeur ajoutée

Que ce soit en apportant des réponses, en amenant un nouveau regard sur une situation, en permettant la mise en place de nouvelles pratiques ou encore en anticipant les changements à venir, la recherche offre une plus-value à la situation initiale, tout en incluant et en interpellant les parties prenantes. Son objectif est orienté vers une amélioration des dispositifs de formation, d'enseignement et de la pratique enseignante, et/ou vers une meilleure compréhension des enjeux de ceux-ci.

3. Respecte la démarche scientifique

La recherche répond au principe de rationalité scientifique. Dans ce sens, elle produit méthodiquement des connaissances nouvelles en respectant les principes d'une démarche empirique qui s'appuie sur une grande variété d'outils et d'instruments méthodologiques. Les résultats apportent des réponses aux questions posées et ouvrent de nouvelles pistes de réflexion.

4. Est visible et accessible

La visibilité et la dissémination des résultats sont des conditions sine qua non pour justifier de la qualité d'une recherche. Le principe même de la science est d'être ouverte et accessible. Les connaissances nouvelles produites doivent refluer vers les partenaires de la pratique enseignante et de la formation (initiale et continue) à travers des communications et des publications (professionnelles et scientifiques). Les processus de valorisation de la recherche et de dissémination des résultats permettent un ancrage dans la communauté professionnelle et scientifique, ainsi qu'une reconnaissance des travaux réalisés.

MISSIONS ET VISION

5. Est éthiquement responsable et transparente

Tout processus de recherche doit se montrer éthiquement irréprochable, notamment par l'adoption et le respect du code d'éthique de la recherche pour les HEP⁶. Ceci se traduit notamment par un contrat de confidentialité avec les personnes concernées qui fournissent des données de recherche, par une garantie de la préservation du droit à l'image et de la sphère privée dans toute récolte de données, et par des demandes d'autorisations aux personnes concernées lorsque des extraits sont destinés à être diffusés.

6. Est autonome et indépendante

L'autonomie et l'indépendance de la recherche sont une priorité. Il est essentiel que les chercheur-e-s puissent réaliser leur travail de façon autonome, mais aussi diffuser leurs résultats, même s'ils vont à l'encontre de certaines tendances et pratiques. Si la recherche est au service des différents protagonistes, elle l'est dans une visée constructive, autonome et indépendante.



⁶ Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (2002). *Code d'éthique de la recherche pour les hautes Ecoles pédagogiques, adopté par la CDHEP le 31 mai 2002*. Berne: CIIP.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

Le document *Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023* prend le relais de la *Politique de la recherche – édition 2012* en s'appuyant sur les changements réalisés ces précédentes années, notamment au travers du travail fourni par les UR. Celles-ci ont contribué à asseoir la place de la recherche au sein de l'institution et de l'espace BEJUNE, notamment en :

- veillant aux articulations et synergies entre la pratique, la formation et la recherche,
- menant des activités de recherche en collaboration avec les enseignant·e·s, les partenaires du terrain et les étudiant·e·s, de façon à renforcer les collaborations avec le milieu professionnel,
- positionnant la formation à et par la recherche au sein de l'institution,
- consolidant les projets de recherche appliquée sous différentes modalités : recherche participative, recherche-formation, recherche-innovation, recherche collaborative,
- répondant aux demandes cantonales en termes d'évaluation et d'accompagnement de projets spécifiques,
- obtenant des fonds de tiers,
- représentant la HEP-BEJUNE auprès de diverses instances nationales et internationales,
- offrant des prestations de services dans différents domaines,
- étoffant les collaborations aux niveaux tant national qu'international,
- organisant des journées de formation et des manifestations diverses,
- valorisant et disséminant le savoir sous différents canaux (rapports, articles, ouvrages et chapitres de livres, communications) adaptés aux publics variés (communauté professionnelle, scientifique, civile).

*

Tout en visant la continuité, le document *Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023* vise à donner des lignes directrices au développement de la recherche, afin de lui permettre de poursuivre son expansion tout en répondant aux nombreux défis actuels, notamment : le processus d'accréditation institutionnelle, la mise en place de l'Open Access (ci-après OA), la nécessité de renforcer les synergies avec le terrain et les collaborations avec les autres hautes écoles, et l'acquisition de fonds de tiers supplémentaires. Ce document vise à donner les bases nécessaires à la recherche au sein de la HEP-BEJUNE, afin de lui permettre de répondre aux missions qui sont les siennes. Les sept objectifs arrêtés constituent des jalons pour répondre aux exigences d'une recherche de qualité et pour poursuivre les développements

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

initiés précédemment, tout en fixant les orientations à suivre pour les prochaines années, à savoir :

1. consolider l'articulation recherche — formation — pratique et encourager l'émergence de projets et d'équipes transversaux,
2. intensifier la proximité avec les partenaires et favoriser la transposition des résultats à la pratique,
3. soutenir la valorisation des travaux de recherche aux niveaux régional, national et international,
4. diversifier les sources de financement,
5. promouvoir la qualité de la recherche et son évaluation périodique,
6. encourager le développement de la relève et d'un double profil de compétences (pratique et scientifique),
7. favoriser une dynamique recherche — développement - innovation.

Chacun de ces sept objectifs sera brièvement présenté et décliné en actions spécifiques.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023



Objectif 1.

Consolider l'articulation recherche – formation – pratique

L'articulation recherche – formation – pratique est une dynamique fondamentale au sein de la HEP-BEJUNE, chacun des axes venant enrichir l'autre dans un processus circulaire et constructif. La constitution d'équipes de recherche réunissant des compétences et des profils complémentaires continuera d'être encouragée. Le nouveau statut d'enseignant·e chargé·e de recherche, introduit par Règlement sur le personnel académique (R.11.28), sera soutenu en créant des conditions-cadres de concert avec les autorités compétentes.

La volonté d'articuler recherche — formation — pratique pour arriver à un équilibre alliant expériences de terrain et savoirs théoriques et méthodologiques restera prioritaire. La constitution d'équipes mixtes soutient le développement d'un langage commun, chaque partie amenant son expertise, et contribue à la construction d'un dialogue. L'idée, en privilégiant les équipes interdisciplinaires, est de développer une culture du débat dans laquelle les différents partenaires sont ouverts à l'échange et à la remise en question de leurs connaissances.

Les échanges soutenus avec les différents partenaires sont garants de l'articulation recherche – formation – pratique en sensibilisant les chercheur·e·s aux problématiques du terrain, tout en offrant des prestations adaptées. Le transfert des résultats à la pratique est une priorité, notamment via la formation continue, afin de veiller à une culture scientifique ouverte à son public et ses partenaires.

Il importe de ne pas uniquement veiller à présenter des résultats, mais aussi le cheminement qui y a conduit en adaptant le langage aux publics concernés (voir l'objectif 3). Les équipes interdisciplinaires contribuent à une plus large et meilleure diffusion des résultats. Selon les possibilités, l'intégration des étudiant·e·s aux projets de recherche, via les activités de formation à et par la recherche, continuera d'être encouragée et valorisée. Cette activité est essentielle pour sensibiliser les futur·e·s enseignant·e·s à l'importance d'appuyer leurs connaissances sur une démarche rigoureuse, tout en leur donnant l'envie, et la motivation, d'y contribuer.

Finalement, à l'interne de l'institution, le dialogue et l'articulation entre la recherche et la formation (initiale et continue), garants d'une culture commune, seront poursuivis.

Consolider l'articulation recherche — formation – pratique en :

- formant des équipes de recherche réunissant des compétences complémentaires (professeur·e·s HEP, chargé·e·s d'enseignement, enseignant·e·s du terrain, assistant·e·s, étudiant·e·s),
- intégrant des enseignant·e·s chargé·e·s de recherche aux équipes et en développant les conditions-cadres pour le faire,

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

- développant des prestations de service de la part de la recherche, notamment sur le plan de la formation continue,
- renforçant les espaces de dialogue à l'interne de la HEP-BEJUNE entre recherche et formation.



Objectif 2.

Intensifier la proximité avec les partenaires et favoriser la transposition des résultats à la pratique

Par « partenaires », nous entendons principalement les services de l'enseignement et les partenaires de terrain. Si la recherche sert à produire des connaissances, il est essentiel qu'elles puissent être utiles aux parties prenantes. Si l'objectif 1 a pour but de créer des équipes interdisciplinaires, l'objectif 2 vise à développer la collaboration en inscrivant les objets de recherche dans une perspective dite *bottom-up*, c'est-à-dire qui part des besoins des partenaires. Il convient notamment d'accroître les échanges avec les chefs de service et les établissements scolaires de façon à entendre leurs besoins et à y répondre. L'obtention de mandats spécifiques (voir l'objectif 4) permet d'étendre les prestations offertes par la recherche. Les activités de recherche peuvent, par exemple, documenter et accompagner le changement et permettre aux décideurs politiques de prendre leurs décisions en conséquence, ou encore soutenir les établissements scolaires dans la mise en place de démarches innovantes.

Dans cette optique, la recherche amène une véritable plus-value à ces partenaires en leur proposant des pistes de réflexion nouvelles et/ou des éléments de réflexion adaptés. La question de la diffusion des résultats (voir l'objectif 3) revêt ici un enjeu important pour la transposition des connaissances au terrain, le transfert de bonnes pratiques et l'échange au sein de l'espace BEJUNE.

La mise en place d'équipes transversales (voir l'objectif 1) apportera également une meilleure connaissance des enjeux auxquels le terrain est confronté. Des rencontres régulières, notamment avec les chefs de service, permettront d'identifier des thèmes d'intérêt pour les trois cantons, de façon à pouvoir lancer des projets communs à l'espace BEJUNE.

Renforcer la proximité avec les partenaires et favoriser la transposition des résultats à la pratique en :

- renforçant les collaborations avec les chefs de service et les établissements scolaires,
- veillant au partage de résultats de recherche et de bonnes pratiques au sein de l'espace BEJUNE,

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

- améliorant la capacité d'identifier des objets de recherche ancrés dans le terrain,
- mettant en place des projets communs avec les partenaires.



Objectif 3.

Soutenir la valorisation des travaux de recherche

Les activités de recherche, dans le domaine de la formation et de l'enseignement, conduisent à une plus-value qui est restituée à la communauté professionnelle, scientifique et, plus généralement, aux personnes intéressées (par exemple les décideurs politiques). Il ne s'agit pas de présenter uniquement les résultats de la recherche, mais aussi ses étapes, de façon à obtenir un regard critique et constructif à différents moments, dans une démarche qualité (voir l'objectif 5) qui s'appuie sur des approches méthodologiques variées. Le retour aux partenaires est soutenu (voir aussi l'objectif 2) et prend différentes formes, à travers la publication de livres, de chapitres dans des ouvrages collectifs, la rédaction de rapports de recherche dans le cadre de mandats spécifiques, ou encore la rédaction d'articles dans des revues scientifiques et professionnelles.

Les présentations représentent un bon moyen de discuter des processus et des résultats, d'établir un contact direct avec un public large et d'élargir le réseau scientifique et/ou avec le terrain. Cela pourra être utile ultérieurement dans le cadre d'une recherche de fonds (voir l'objectif 4) ou d'identification de nouvelles problématiques (voir l'objectif 2). Pour les partenaires de terrain, une communication appropriée sera menée en s'appuyant sur le caractère interdisciplinaire des équipes (voir l'objectif 1).

La valorisation et la promotion de la recherche, à ses différentes étapes, se feront à travers un langage adapté au public concerné. Ainsi, pour la communauté scientifique, la publication d'articles dans des revues dites *peer reviewed* ou des éditions scientifiques est à privilégier, alors que des revues professionnelles seront choisies pour s'adresser au terrain. D'autres approches pour la valorisation des projets de recherche sont à explorer, comme le développement de capsules vidéo, par exemple. En parallèle, les travaux de recherche et leurs résultats serviront de base pour des cours de formation initiale et continue (voir l'objectif 1), de façon à veiller à l'articulation recherche – formation. La valorisation des travaux de recherche est encouragée à différents niveaux : auprès du personnel académique, de la relève, des étudiant·e·s qui participent aux projets de recherche ou qui ont réalisé un travail de mémoire exemplaire, et des enseignant·e·s chargé·e·s de recherche.

La décision nationale de privilégier le mode OA pour les publications d'ici à 2024 doit être anticipée et les chercheur·e·s encouragé·e·s

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

à publier dès maintenant en choisissant la voie verte⁷. Dans le même temps, il faudra veiller à ce que toutes les publications des membres de l'institution puissent être accessibles à toutes et à tous⁸, tant à l'interne qu'à l'externe. Les éditions de la HEP-BEJUNE viennent en appui, afin de valoriser les travaux de recherche, au travers d'un accès privilégié à des plateformes de qualité, notamment dans le domaine de l'OA.

D'un point de vue individuel, les chercheur·e·s devront promouvoir leurs travaux de façon à se profiler comme expert·e·s de leur champ. Le site web de la HEP-BEJUNE constitue une porte d'entrée, mais d'autres pistes sont à explorer, comme la mise à disposition de leurs publications et/ou la présentation de leur profil sur des plateformes telles que *google scholar*, *LinkedIn* ou autres. Ces différents outils assurent une visibilité accrue, permettant de cultiver des réseaux scientifiques et de déboucher sur de futures collaborations.

Soutenir la valorisation des travaux de recherche en :

- valorisant les travaux, d'orientations méthodologiques différentes, tant auprès de la communauté scientifique que de la communauté éducative via des canaux diversifiés,
- favorisant la voie verte dans le cadre de l'OA,
- augmentant la visibilité des chercheur·e·s sur l'ensemble des plateformes de communication.



Objectif 4.

Diversifier les sources de financement

La diversification des sources de financement constitue un enjeu central pour le développement de projets de recherche. Si l'acquisition de fonds externes est une demande de plus en plus pressante, elle peut être l'occasion de se profiler dans des domaines spécifiques (voir l'objectif 7).

Au niveau national, le Fonds national suisse de la recherche scientifique propose aux chercheur·e·s différents types d'encouragements (programmes, communications scientifiques, carrières). Ils et elles ont également la possibilité de concourir pour l'obtention de fonds de recherche au niveau international, notamment européen. Cependant, l'obtention de ces fonds demande une certaine expertise, il est

⁷ La voie verte désigne la mise à disposition d'une communication scientifique, par archivage électronique dans une archive ouverte, dès la publication ou après un délai fixé par l'éditeur.

⁸ Des recommandations en matière d'OA sont en rédaction par le Vice-rectorat de la recherche et des ressources documentaires. Elles seront disponibles d'ici à la fin de l'année 2018.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

donc nécessaire de les soutenir dans la préparation et l'élaboration de leur dossier et d'encourager l'échange de bonnes pratiques au sein de la HEP-BEJUNE. C'est pourquoi il conviendra de sensibiliser les chercheur·e·s (voir l'objectif 6) aux différentes possibilités d'obtention de fonds et de mettre en place un soutien spécifique dans ce domaine. Finalement, toute demande, qu'elle ait abouti ou non, est à valoriser.

En parallèle, une veille soutenue permettra d'identifier les possibilités de financement, que ceux-ci proviennent d'instances nationales, internationales ou de fondations, afin de suivre les tendances.

L'obtention de fonds externes demande de pouvoir justifier d'une expertise scientifique, mais aussi de partenariats avec d'autres institutions (HEU, HES, HEP) qui passent, notamment, par la reconnaissance de la qualité du travail des chercheur·e·s à travers leurs différentes activités scientifiques (voir l'objectif 3).

D'autres possibilités d'obtention de fonds sont à étudier. Les prestations de services fournies et les mandats confiés à la HEP-BEJUNE pour mener à bien des évaluations ou des projets de recherche spécifiques devraient faire l'objet d'un soutien financier supplémentaire de la part des mandants. Des partenariats de type privé-public pourraient également être envisagés dans des cas spécifiques, en veillant toutefois à ce que l'autonomie de la recherche et de la formation soit toujours garantie. D'où l'importance, le cas échéant, de fixer des conditions-cadres.

Diversifier les sources de financement en :

- soutenant les chercheur·e·s pour l'obtention de fonds de tiers et en développant l'échange de bonnes pratiques à l'interne,
- tenant compte des impulsions d'instances scientifiques et politiques aux niveaux national et international pour identifier les possibilités de soutien,
- renforçant la collaboration avec les différents types de hautes écoles (aux niveaux national et international) et avec des partenaires stratégiques,
- explorant différentes possibilités de sources de financement externe.





Objectif 5.

Promouvoir la qualité de la recherche et son évaluation périodique

La qualité de la recherche est un enjeu majeur. Le processus d'assurance qualité ne doit pas être vu comme un élément contraignant, mais, au contraire, comme une aide à l'amélioration continue et constante au service de la progression de la qualité de la recherche. Le processus d'évaluation sera le plus simple et le plus souple possible afin de ne pas augmenter la charge administrative des personnes impliquées.

Il faudra éviter de tomber dans le piège du quantitatif comme valeur unique (par exemple en quantifiant le nombre de publications ou l'obtention de fonds de tiers), mais les pondérer avec des critères de type qualitatif (par exemple le transfert des résultats à la pratique, ou encore l'articulation entre les activités d'enseignement et de recherche) qui sont aussi un mode de reconnaissance de la qualité de la recherche. Une identification claire des indicateurs, qualitatifs et quantitatifs, tiendra compte des spécificités et des particularités de la HEP-BEJUNE, et autorisera une évaluation stratégique en cohérence avec les standards européens⁹.

Les activités de recherche doivent faire l'objet d'une évaluation à plusieurs moments du processus: durant la soumission (mise au concours), à mi-chemin (bilan intermédiaire) et à la fin (retombées, publications, rapports, applications, éléments d'innovation), au travers d'outils adaptés. Si une expertise externe peut être pertinente, il serait trop lourd qu'elle intervienne systématiquement aux différents moments de l'évaluation. La procédure d'évaluation externe sera clairement explicitée, de même que le statut et le rôle de l'expert-e, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Promouvoir la qualité de la recherche et son évaluation périodique en :

- identifiant des critères (quantitatifs et qualitatifs) spécifiques,
- menant une évaluation stratégique de la production scientifique en cohérence avec les standards européens,
- améliorant les outils d'évaluation des activités de recherche à différents moments du processus,
- intégrant des expert-e-s externes à l'évaluation des activités de recherche à des moments précis.

⁹ Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (2016). *Accréditation institutionnelle. Documentation*. Berne: AAQ. http://aaq.ch/fr/download/akkreditierung_alle%20/institutionelle_akkreditierung/2016-01-01_Documentation-Accreditation-Institutionnelle_FR.pdf



Objectif 6.

Encourager le développement de la relève et d'un double profil de compétences : pratique et scientifique

La recherche au sein des HEP se concentre sur un objet d'étude spécifique, ce qui distingue leur champ d'action de celui des HEU et des HES. Le public et les partenaires auxquels elle s'adresse sont donc spécifiques. L'injonction qui leur est faite d'articuler des activités de formation et de recherche, d'être davantage orientées vers la pratique tout en acquérant des fonds de tiers supplémentaires, mais sans tomber dans le jeu de *l'académisation*, demande de trouver un juste dosage entre les aspects pratiques et scientifiques (voir l'objectif 1). Il est essentiel pour la HEP-BEJUNE de se profiler dans le domaine qui est le sien, à savoir la formation des enseignant·e·s, tout en assurant un développement cohérent d'activités de recherche. Pour cela, le personnel académique dispose d'un double profil de compétences, comprenant des qualifications à la fois scientifiques et pratiques. Le développement de ces doubles profils sera encouragé sur le long terme par la valorisation des spécificités, en évitant de tomber dans le piège d'une uniformisation réductrice.

Cet encouragement se fera aux niveaux des étudiant·e·s, du personnel académique et de la relève. À travers les cours de formation à et par la recherche, les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s au rôle de la recherche dans la constitution des connaissances et sont motivé·e·s à développer une pratique réflexive. Ces activités de formation à et par la recherche sont d'autant plus importantes qu'elles sensibilisent les futur·e·s enseignant·e·s à la place incontournable des activités de recherche. La possibilité de réaliser un travail de mémoire au sein d'un projet existant (voir l'objectif 1) continuera à être encouragée, afin de développer une immersion au plus proche de la réalité des chercheur·e·s. De même, il conviendra de mener une réflexion plus approfondie sur la meilleure façon de valoriser les travaux de mémoire/recherche (voir l'objectif 3).

Au niveau du personnel académique, la réalisation d'une thèse en cours d'emploi restera possible, tout en développant un encadrement à l'interne, notamment à travers l'échange de bonnes pratiques parmi les doctorant·e·s. Il est tout aussi essentiel de proposer et d'encourager les chercheur·e·s à se familiariser, et à rester au fait, avec la pratique enseignante, afin de mieux connaître ses enjeux actuels. La création d'équipes interdisciplinaires (voir l'objectif 1), de même qu'une recherche orientée vers les besoins du terrain (voir l'objectif 2), peuvent y contribuer, sans être néanmoins des conditions suffisantes. Il faudra envisager d'autres pistes pour maintenir et conserver un lien avec la pratique, par exemple en encourageant la participation à des visites de stage, tout en organisant l'accompagnement nécessaire, ou en intervenant dans les cours d'analyse de pratiques professionnelles, autant d'occasions de rester alerte face à la réalité du terrain.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

Au niveau institutionnel, le statut d'assistant·e sera soutenu en mettant au concours des postes spécifiques, notamment dans le cadre d'obtention de fonds de tiers (voir l'objectif 4). Dans le même temps, les assistant·e·s pourraient réaliser en parallèle une formation à l'enseignement de façon à pouvoir bénéficier, à la fin de leur contrat au sein de la HEP-BEJUNE, d'un double titre, à savoir un Master en enseignement et un titre de Docteur. Un effort particulier d'encadrement des assistant·e·s sera consenti, de sorte qu'ils et elles puissent participer aux programmes doctoraux tout en bénéficiant, à l'interne, du cadre nécessaire pour acquérir un double profil de compétences.

Encourager le développement de la relève et d'un double profil de compétences (pratique et scientifique), en :

- facilitant un positionnement univoque des activités de recherche au sein du système des hautes écoles,
- renforçant la participation à des activités scientifiques et/ou liées à la profession enseignante, selon les besoins,
- soutenant une recherche orientée vers la pratique,
- renforçant l'encadrement de la relève et plus particulièrement des doctorant·e·s.



Objectif 7.

Favoriser une dynamique recherche — développement – innovation

À l'heure où les différents types de hautes écoles cherchent à se différencier et à se spécialiser, il est essentiel que la HEP-BEJUNE oriente sa stratégie de développement sur certains pôles spécifiques. Ce renforcement passe à travers la création et/ou la pérennisation de laboratoires et/ou de centres de compétences sur des thèmes spécifiques et définis. Dans le contexte actuel, la capacité de saisir rapidement et efficacement les opportunités et d'identifier des axes porteurs devient un atout majeur.

La dynamique recherche – développement – innovation sera stimulée et encouragée. La combinaison recherche et développement souligne l'articulation entre les activités scientifiques de la HEP-BEJUNE et les besoins du terrain. En apportant une plus-value concrète à ses partenaires et mandants, le processus de recherche permet d'aller au-delà du simple constat en ouvrant de nouvelles pistes d'action et/ou d'amélioration. L'innovation est un élément central du développement des hautes écoles car elle permet de mesurer la capacité d'une institution à se montrer proactive et créative, tout en permettant de répondre à l'évolution inévitable du système éducatif. Cette compétence est d'au-

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2018 - 2023

tant plus importante que notre société vit actuellement un tournant majeur de son histoire¹⁰.

La recherche permet d'anticiper des tendances futures et de se positionner sur des développements à venir. À l'interne, il conviendra de favoriser des projets de recherche, de développement et d'innovation en veillant au transfert continu des résultats aux publics concernés. Le développement de l'innovation porte autant sur des domaines transversaux que de didactiques disciplinaires¹¹.

Les enseignant·e·s actuel·le·s et futur·e·s devront acquérir de nouvelles compétences à un rythme toujours plus rapide, un besoin auquel la HEP-BEJUNE se doit de pouvoir répondre. D'autant que les enseignant·e·s que nous formons aujourd'hui enseigneront jusque dans les années 2060 voire plus. Il est essentiel, à travers les activités de recherche, de leur permettre d'acquérir des compétences professionnelles et didactiques qui leur serviront pour faire face aux défis qui se présenteront à eux, afin de soutenir de façon constante leur développement.

Favoriser une dynamique recherche — développement - innovation en :

- promouvant des laboratoires et/ou des centres de compétences sur des axes porteurs et définis dans lesquels se positionner,
- favorisant différentes orientations de recherche,
- garantissant une autonomie de la recherche qui soit autant à l'écoute des besoins actuels du terrain que tournée vers l'avenir.



¹⁰ Nous vivons actuellement une quatrième révolution industrielle, fortement marquée par la numérisation et le développement de l'intelligence artificielle, qui demandera des adaptations majeures et de penser autrement le monde qui nous entoure, dont la formation des enseignant·e·s ne peut faire fi (voir, par exemple, Schwab, K. (2017). *La quatrième révolution industrielle*. Paris: Dunod).

¹¹ Nous pensons notamment au développement que connaissent actuellement les didactiques disciplinaires et le positionnement des HEP dans le domaine de la didactique universitaire.

OPÉRATIONNALISATION ET ÉVALUATION

Le document *Objectifs stratégiques – Recherche 2018-2023* fera l'objet d'une opérationnalisation sous la responsabilité du Vice-recteur/de la Vice-rectrice de la recherche et des ressources documentaires et du/de la responsable de la recherche, en collaboration avec le/la responsable de l'amélioration continue. L'opérationnalisation déterminera les indicateurs de qualité quantitatifs et qualitatifs (mesurables et observables) qui permettront d'évaluer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et de fixer les jalons pour sa mise en œuvre. Celle-ci sera présentée au Rectorat dans les six mois après la validation du document.

Les sept objectifs devront être évalués périodiquement et les résultats seront communiqués sous la forme d'un rapport soumis à la fin de l'année 2022 au Rectorat.



Le Plan Stratégique – Recherche 2018-2023 a été adopté par le Comité stratégique de la Haute École Pédagogique des cantons de Berne (partie francophone), du Jura et de Neuchâtel le 28.06.2018.

